



## COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE HOBBY GOLF du 09 Janvier 2003

Etaient présents 34 membres inscrits ou représentés. Le quorum étant atteint, Mr JOURET président d'HOBBY GOLF ouvre la séance. François TARDIVON est nommé secrétaire de séance.

1) Comme le prévoient les statuts deux membres du bureau sont démissionnaires: Xavier PAGES et Pascal ROUSSARD. Ils se représentent. Aucune autre candidature n'est enregistrée. Ils sont élus par vote de l'Assemblée à l'unanimité.

### **2) Rappel des objectifs de l'association:**

- groupe amical
- faciliter les rencontres
- améliorer nos performances
- bénéficier de tarifs intéressants sur quelques golfs de la région (cf plus loin).

3) Pascal ROUSSARD a été désigné pour recevoir le trophée des sports de la mairie de FONTAINEBLEAU.

### **4) Bilan du président**

Nous étions 63 inscrits en 2002, l'objectif à atteindre pour 2003 est de 75 afin d'avoir un peu plus de poids auprès des Golfs que nous sollicitons.

Nous avons organisé dix compétitions ou rencontres pendant l'année. Le nombre de participants a été compris entre 18 à 25.

Des entraînements et des cours collectifs ont été mis en place et sont assurés par Thomas VALLIN au Golf de la Forteresse.

### **5) Bilan financier**

Pascal ROUSSARD expose le budget 2002 (annexé aux convocations). Quitus a été donné à l'unanimité des participants pour l'exercice 2002.

### **6) Budget prévisionnel 2003**

Il y a une forte augmentation de la budgétisation des cours collectifs de Thomas VALLIN qui connaissent un vif succès. Mme Lydia VERDON précise qu'il faut insister sur la formation des jeunes pour les subventions municipales. Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité par l'Assemblée.

7) Le compte courant de l'association présentant un encours de 4000 Euros, il est suggéré d'ouvrir un livret A dont les intérêts pourraient servir à augmenter les lots des compétitions, par exemple. L'ouverture du livret d'épargne au nom de l'Association est voté à l'unanimité par l'Assemblée.

### **8) Objectifs 2003**

Jacques-Yves JOURET précise et commente les points suivants:

- Favoriser les contacts et amélioration du jeu.

- Maintenir les entraînements gratuits une fois tous les quinze jours le samedi matin avec Thomas VALLIN à la Forteresse (9 personnes maximum si possible). Prochains entraînements les samedis 25 janvier et 1er mars à 10h00.

- Proposer des cours collectifs une fois par semaine, une fois le vendredi après midi, une fois le samedi après midi à 17h00. Le prix est de 10 Euros/personne. HOBBY GOLF complète le prix du cours auprès de Thomas VALLIN. Il est obligatoire de réserver sa place auprès de lui, les cours étant limités à quatre personnes. Il serait normal que les gens ne pouvant venir à leur cours préviennent Thomas suffisamment à l'avance et proposent un remplaçant éventuellement.

- Organiser une dizaine de rencontres en 2003, si possible en variant compétitions de classement, rencontres variées et parcours de 9 trous .

### **9) Golfs où nous avons des réductions**

Nous conservons la liste des Golfs à savoir:

- la Forteresse
- Fontenailles (changement de système à étudier)
- Belesbat
- Chevannes
- Cely
- Lixy
- Greenparc (carnets de green-fees)

### **10) Questions diverses**

- L'Assemblée a donné son accord à l'unanimité pour la publication de la liste des membres en réseau interne, ce qui permettra plus d'échanges entre eux. Les membres qui ne désirent pas figurer sur cette liste sont priés des le faire savoir par écrit à M. P. Roussard.

- Philippe ARABEYRE évoque la constitution d'une équipe pour faire des compétitions . Thomas VALLIN précise qu'il faut avoir un terrain pour recevoir les équipes adverses. A suivre

- Xavier PAGES prône la diversité dans les rencontres organisées par HOBBY GOLF.

- Des visites dans les golfs plus lointains peuvent être organisées par des membres qui ne font pas partie du bureau (ex: Hervé LEBOURG l'an dernier à la Cordelière).